

Commission Régionale Arbitrage

Pour cette nouvelle Olympiade, la Commission Régionale d'Arbitrage a souhaité garder une certaine stabilité dans la gestion des tâches quotidiennes afin d'éviter tout gros changement durant la saison dû à la nouvelle réforme territoriale. S'agissant d'une année transitoire avec la fusion par absorption des anciennes Ligues d'Alsace et de Champagne Ardenne par la Lorraine, il fallait garder un fonctionnement optimal de cette Commission avant d'étudier diverses pistes, d'enrichir nos réflexions et de mettre en place ces nouveautés pour la saison suivante.

Les traditionnels colloques de l'arbitrage, réunissant de plus en plus d'adeptes, ont permis de prendre connaissance des quelques particularités et nouveautés de la saison créant ainsi un moment ludique, riche en échanges. La participation à ce colloque, à minima une fois tous les 3 ans, rentre dans le cadre de la formation continue et permet ainsi aux cadres de l'arbitrage de confirmer leur activité.

La désignation des clubs juge-arbitre sur les niveaux nationaux, pré-nationaux et le plus haut niveau régional permet d'assurer une neutralité sur nos rencontres du championnat par équipes.

Le juge-arbitrage à l'échelon régional et la nomination d'arbitres neutres sur nos épreuves de prestige ont permis de garder une certaine qualité dans l'organisation de nos diverses compétitions régionales.

La bourse aux arbitres, consultable sur le site internet, a également permis de combler les quelques petites défaillances de dernière minute.

La Commission a aussi été mise à contribution lors de toutes les manifestations nationales et internationales organisées sur le territoire puisqu'elle a participé à la recherche d'arbitres régionaux prévus par les cahiers des charges fédéraux, permettant à la Ligue de s'affirmer dans l'organisation d'évènements pongistes d'envergure.

Commission Régionale Sportive

La commission sportive régionale s'est mise en place rapidement après les élections de la Ligue du Grand Est, pour assurer la gestion des différentes compétitions dans les 3 ex-Ligues de janvier à juin, en s'appuyant sur leurs commissions sportives respectives, et également pour préparer la transition des compétitions régionales.

Un rétro-planning a été établi en concertation avec le Conseil de Ligue pour réfléchir aux meilleures formules pour les différentes compétitions et permettre leur mise en place dès la saison 2017-2018 sauf pour le championnat par équipes, prévu pour la saison suivante.

Trois réunions en présentiel et des concertations par mail ainsi que plusieurs échanges avec le Bureau et le Conseil de ligue ont abouti à la rédaction des règlements sportifs : simple concaténation des règlements antérieurs pour les trois territoires en ce qui concerne le championnat par équipes, et nouveau règlement pour les autres épreuves. Ceci a permis également d'établir le cahier des charges pour faire un appel à candidature auprès d'organisateur, après élaboration et adoption du calendrier sportif. Des mémos sont préparés pour faciliter le travail des juges-arbitres nommés par la commission régionale d'arbitrage.

Pour le championnat par équipes, une concertation avec les dix départements est en cours pour mettre en place la meilleure formule sur l'ensemble du territoire, selon les vœux exprimés par les clubs, afin de limiter au maximum les déplacements tout en jouant à son niveau et à des jours et horaires adaptés ; deux réunions ont déjà été organisées dans cet objectif. Le règlement sera établi avant la première journée de la deuxième phase, pour permettre son application lors de la saison prochaine.

Commission Régionale Médicale

La commission médicale s'est installée progressivement pour cette première année de la ligue Grand Est. Aux médecins sont venus s'ajouter quelques kinés qui, si cela sera nécessaire, seront sollicités lors des organisations du Grand Est.

Sur le plan pratique le docteur Jean Marc Becker a assuré la couverture médicale des EMC en août, manifestation de prestige de notre ligue.

Sur le plan administratif, la commission médicale a pris acte de la nouvelle réglementation ministérielle concernant le certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition. Une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (A.U.T) a été accordée après avis du médecin spécialiste en charge du sportif.

Commission Régionale Emploi-Formation

La Commission régionale emploi-formation a été installée officiellement le 17 mai 2017 au cours d'une réunion fructueuse en échanges et en définition d'orientations. Il a été rappelé notamment que les actions de formation et de renforcement des compétences devaient être au service du développement de notre activité à tous les niveaux (ligue, comités, clubs) et dans les 3 branches.

- Arbitrage

Sur le plan des formations en arbitrage, un important travail a été réalisé avec 4 sessions d'Arbitre de Club, 3 sessions d'Arbitre Régional et de Juge-Arbitre du championnat par équipes et une session de Juge-Arbitre du Critérium Fédéral. Un bilan qui dénombre 49 nouveaux arbitres de clubs, 81 arbitres régionaux, 39 juges-arbitres du championnat par équipes, 4 juges-arbitres du Critérium Fédéral. Le Grand Est comprend également dans ses rangs 4 nouveaux Arbitres Nationaux et 3 formateurs d'AR/JA1.

- Technique

Pour cette saison, les formations suivantes ont été organisées :

- une formation AF en avril
- une formation EF en avril
- un examen EF fait sur site des candidats
- colloque de zone le 29-30 juin 2017, avec la venue de JR Mounié et des DTN adjoints.

Et pour 2017/18 : volonté d'organiser des formations AF au plus près des licenciés si des besoins locaux se manifestent. Le calendrier complet des formations est en ligne sur le site de la Ligue: <https://www.lgett.fr/technique/formations-techniques/>

- Dirigeant / Emploi

Aucune formation lourde n'a été mise en œuvre depuis la création de la LGETT, hormis des formations courtes d'accompagnement des projets de club. Au niveau de la professionnalisation et de l'emploi, notre ligue a déposé sa candidature auprès de la FFTT, afin de pouvoir mettre en œuvre dès que possible le futur BPJEPS Tennis de table par la voie de l'apprentissage.

Corinne STOFFEL

Vice-Présidente

Chargée de la Branche Gestion de l'Activité

Communiquer et Promouvoir

Concernant la **communication**, le début de saison a été consacré à l'élaboration d'un cahier des charges relatif à l'appel d'offre pour la création du site LGETT. Cet appel s'est déroulé en début d'année 2017 et le choix définitif du prestataire a été effectué à partir d'une synthèse réalisée par la branche développement et présentée en bureau de Ligue au mois de mars.

Afin de créer une identité propre à la nouvelle Ligue, un **logo** a été choisi lors du premier Conseil LGETT en janvier 2017. La charte graphique et les différents sigles de l'association ont, par la suite, été réalisés sur la base du logo général.

Pour faciliter l'organisation des services régionaux, un renouvellement et une **harmonisation des adresses mails** du personnel sous un format unique : prenom.nom@lgett.fr a été opéré. Concernant l'adresse mail de la LGETT, l'adresse choisie est : contact@lgett.fr

Les réseaux sociaux ont également subi une évolution avec la fusion des trois pages Facebook. Le choix de la fusion par rapport à la création d'une nouvelle page nous a permis de conserver les 3600 abonnés des trois anciens territoires.

La première Remise des Récompenses LGETT s'est tenue le 06 juillet 2017 à la Maison Régionale des Sports. Cette soirée nous a permis de mettre à l'honneur les meilleurs pongistes, les meilleures équipes ainsi que les clubs les plus représentatifs en termes de développement, de détection et de pratique féminine. Le Top Club récompensant le meilleur club toutes catégories confondues a été conquis par METZ TT.

Les Labels FFTT auxquels peuvent candidater les clubs en ligne, requièrent la validation de la Ligue après avis d'un référent départemental. Le suivi général des labels se fait sous la responsabilité de Philippe BOLMONT, avec l'aide de Pierre LEGENDRE. A partir du label de bronze, la LGETT reste maîtresse d'œuvre pour l'organisation d'une manifestation de remise du label.

Les manifestations nationales et internationales ont été le point d'orgue de cette saison 2016-2017 avec l'organisation des Championnats de France Corpo à Pont-à-Mousson, des Euro Mini Champ's à Schiltigheim et du World Junior Circuit à Metz.

Les équipes de PRO A et PRO B, qui constituent une vitrine exceptionnelle pour la Ligue Grand Est, ont été soutenues tout au long de la saison et le seront encore à l'avenir puisque le partenariat sera prochainement reconduit. Nous rappelons ici le prestigieux troisième titre consécutif de championnes de France obtenu cette saison par les joueuses de METZ TT... Félicitations !

Animer et Développer

Le **Projet Associatif Global** dont la rédaction a été confiée à Julie PILLETTE, a occupé une grande partie de notre saison. L'écriture d'un document collaboratif de travail (Pré-Projet Associatif Global) a représenté un réel enjeu stratégique afin de permettre à chacun des acteurs de notre discipline au niveau régional, départemental et local de disposer du même niveau d'information quant aux travaux entrepris par la nouvelle équipe.

Ce document fait aujourd'hui office de propos introductif au Projet Associatif Global pour l'Olympiade 2016-2020. Il faut noter qu'un document annuel sera élaboré à chaque saison afin de détailler les actions phares et les objectifs de chaque commissions et branches institutionnelles de la LGETT pour l'exercice à venir.

A ce titre, le **Groupe de Pilotage du Développement LGETT** s'est réuni à deux reprises en août et en septembre (territoires « Est » à Sarrebourg et territoires « Ouest » à Châlons-en-Champagne) afin d'harmoniser et d'optimiser les projets programmés sur les Comités Départementaux avec les dispositifs pilotés par la LGETT. Constitué des élus de la branche « Animation, Développement, Promotion », de représentants du développement de chaque comité départemental et des professionnels dédiés à ce domaine, ce groupe se réunira au moins deux fois par saison pour mettre en œuvre le **PAG**.

Afin d'assurer la meilleure transition possible entre les anciennes Liges et la LGETT en matière de développement, l'accent a été porté sur la nécessité d'aller à la rencontre des territoires départementaux et locaux afin de « se connaître » et de poser les premières bases de partenariats thématiques.

Ainsi, quatre soirées « **Osons développer notre ping !** » ont été programmées à :

- Sarre-Union (Octobre 2016)
- Troyes (Mai 2017)
- Strasbourg (Mai 2017)
- Charleville-Mézières (Juin 2017)

D'autres réunions de ce type seront programmées aussi souvent que nécessaire afin de communiquer sur les nouvelles pratiques et les méthodes pour attirer de nouveaux publics, tâche dont Nicole BERNARD, forte d'une solide expérience, s'acquitte très bien.

Le « **Dispositif d'Accompagnement des Clubs** » a déjà fait ses preuves par le passé et demeure un outil précieux pour entraîner les clubs dans l'aventure palpitante du développement. Une enquête ayant pour objet de mesurer l'intérêt des associations pongistes du Grand Est pour « le Dispositif d'Accompagnement des Clubs » a été lancée dans le courant du mois d'avril 2017. Il apparaît qu'un certain nombre de clubs sont prêts à engager une réflexion relative à leur organisation générale et à leur fonctionnement. Dès lors, des contacts ont été pris avec la société Sport Value Conseil afin de programmer une formation d'accompagnateurs qui seront labellisés par la LGETT. L'objectif premier étant d'aboutir à un maillage territorial le plus précis possible afin de répondre de manière rapide et efficace aux attentes locales en termes d'accompagnements.

D'autres associations sont en attente d'informations en rapport avec des thématiques spécifiques. Elles seront contactées afin de mettre en place des « **formations flash** » en leur sein. Le principe est relativement simple : une question d'un club => un module de formation court (maximum 2h30) dispensé par la LGETT sur site => un accompagnement par la LGETT éventuel du projet lié au questionnement. Sans frais pour le club demandeur, cette option a été adoptée par plusieurs associations pour des demandes variées : validation d'acquis d'expérience, création d'un

créneau « baby-ping », mise en place de cycles scolaires et partenariat avec les instances locales de l'Education Nationale, encadrement des séances pour les adolescents, emploi,...

« **Un kit enseignant –Ping à l'école** » est en cours d'écriture et d'élaboration. Il visera à proposer aux équipes d'enseignants, par l'intermédiaire du club local, un kit comprenant plusieurs formules au choix :

- Formation
- Matériel
- Accompagnements
- Modules « clefs en main »
- ...

A l'initiative de ce projet, c'est Adeline LENGERT qui le pilotera.

Dans le cadre de la fidélisation de ses pratiquants, la LGETT a organisé un stage « **Summer Ping** » à Pont-à-Mousson du 21 au 25 août 2017. L'intérêt de ce type de séjours est de proposer aux participants (38 pour cette année) un stage « intensif » couplant les séances techniques à des activités annexes sportives et/ou conviviales. Le « Summer Ping » permet aux « mordus » de disposer d'un moyen de préparer la saison à venir lorsque leurs clubs respectifs ne peuvent pas toujours assurer une pratique quantitative en journée.

Le pendant hivernal du « Summer Ping » (« **Winter Ping** ») est à l'étude.

Les conventions de développement avec les comités départementaux, qui jusqu'à présent ne concernaient que les comités départementaux 54, 55, 57 et 88, ont été menées à leur terme et soldées.

Le développement étant avant tout du ressort « local » et des acteurs en contact direct avec les pratiquants existants et potentiels, la LGETT, en partenariat avec les comités volontaires, va élaborer une convention annuelle de développement. Bernard SIMONIN en charge du dossier a déjà pris contact avec plusieurs comités départementaux pour créer ces conventions personnalisées. Cette démarche aura le souci de décliner de façon cohérente le PAG au niveau du projet départemental, le projet départemental devra lui prendre en compte les projets des clubs. Tous les ans, un bilan permettra d'évaluer l'atteinte des objectifs et l'attribution des moyens liés à la convention établie au préalable pour la saison.

Je remercie les membres de la branche « Animation, Développement, Promotion » pour leur précieuse collaboration ainsi que les personnels des services de la Ligue Grand Est Tennis de Table pour la qualité de leur travail et leur professionnalisme. J'adresse des remerciements particuliers à Pierre LEGENDRE pour son assistance et ses conseils pertinents dans ce domaine.

Bonne saison 2017-2018 à toutes et à tous.

Philippe BOLMONT
Vice-Président
Chargé de la Branche Animation, Développement, Promotion

Branche FINANCES ET PARTENARIAT

Rapport d'Activités 2016/2017



Ligue du Grand Est
de Tennis de Table

Suite à la fusion des Ligues de Champagne-Ardenne, de Lorraine et d'Alsace, les principaux travaux de la commission des finances ont consisté tout d'abord à harmoniser les tarifs très disparates entre les différentes anciennes régions et à effectuer une reprise des comptes.

Plusieurs réunions de travail ont abouti à la présentation en Bureau de Ligue et en Conseil de Ligue en mars des tarifs uniformisés sur l'ensemble du territoire du Grand Est pour les licences, les réaffiliations, les engagements des équipes, le critérium puis dans un second temps en juin des tarifs divers (amendes, annuaires, etc...). Les tarifs des licences comportent une part départementale uniforme et l'opportunité est laissée à chaque comité départemental de la compléter si nécessaire par une cotisation dont les modalités restent à leur charge pour le calcul, le montant et le recouvrement.

Sous l'égide du Trésorier et avec l'aide du Directeur Général et de ses services, un gros travail de reprise des comptes a été réalisé pour aboutir au bilan consolidé de la saison 2016-2017. L'ensemble des postes de dépense et de ressources ont été analysés pour déterminer la situation finale au 30/06/2017. Ce travail minutieux et fastidieux a permis de présenter un bilan avec un déficit, mais il a été apuré et permettra à la nouvelle Ligue du Grand Est de repartir sur des bases claires et saines.

La commission des finances s'est également réunie pour proposer le budget prévisionnel qui comporte encore beaucoup d'inconnues tant au niveau des produits que des dépenses et qui a amené certaines réflexions sur des partenariats à nouer dans le futur pour explorer de nouvelles sources de revenus. Cette réflexion n'a été qu'embryonnaire et devra être poursuivie tout au long de l'olympiade.

Les futurs chantiers consisteront à fournir un support aux autres commissions pour leur permettre d'accomplir leurs missions avec un cadre financier qui devra être maîtrisé. Les membres de cette commission seront également présents pour apporter leur aide dans des réflexions comme celle autour du futur championnat par équipe pour la saison 2018-2019.

Christophe PORTE
Vice-Président
Chargé des Finances et des Partenariats

Détection

Pour la première fois, le top interrégional de détection était intégré à un stage qui regroupait les Ligues des Hauts-de-France, de Normandie et du Grand Est. Ce stage s'est déroulé à Amiens du 11 au 14 avril 2017, avec 7 jeunes nés en 2008 et 2009, sélectionnés par la Ligue et accompagnés par Mickaël Mevellec et Caroline Morin.

Aucun de ces jeunes n'a été retenu pour participer au stage national de Fontaines.

Ainsi, seule Élise Pujol (déjà membre du groupe national de détection) était présente à Fontaines, où en plus d'un stage de qualité, elle a brillamment remporté la compétition de sa catégorie d'âge (filles nées en 2007).

A noter que pour cette saison 2017/2018, le top régional détection sera pour la première fois dans un format « Grand Est » et intégré au stage régional de détection qui se déroulera du 07 au 09 mars 2018.

Stages

Tout au long de la saison, Elise Pujol, Léa Minni, Charlotte Lutz et Célian Besnier, tous quatre faisant parti du groupe national de détection, ont participé à différents stages nationaux (entre autres à Tours, Nîmes, La Roche-sur-Yon ou encore Nancy).

Au niveau régional depuis la création de la Ligue en janvier dernier, deux stages « performance » ont été mis en place lors des vacances d'hiver (à Pont-à-Mousson – 54) et de printemps (à Matzenheim – 67). Afin d'augmenter le volume d'entraînement des meilleurs jeunes de la Ligue, mais aussi en raison des déplacements plus conséquents, la durée de ces stages a été de 5 jours.

En parallèle des stages « performance », des stages « progression » ont également été mis en place à Illkirch-Graffenstaden et Pont-à-Mousson (vacances d'hiver) et Reims et Matzenheim (vacances de printemps).

Pour cette saison 2017/2018, ces stages « progression » seront remplacés par les stages mis en place par les comités départementaux.

Compétitions

Délégations « Grand Est »

Internationaux Jeunes d'Alsace (04 et 05 mars 2017 – Mulhouse – 68)

Première sortie pour 16 jeunes du Grand Est (2 équipes de 8 joueurs de poussins à cadets), avec comme résultats principaux :

- Médaille d'or pour Charlotte Lutz (cadette), Léo Boquelet (cadet), Sohan Gilles (minime).
- Médaille d'argent pour Léa Minni (benjamine), William Koehl (benjamin), Elena Dorn (poussine).
- Médaille de bronze pour Célian Besnier (cadet), Mathéo Ruder (benjamin).
- Médaille d'or également au classement général pour la Ligue.

A noter que cette compétition poursuivra sa route sous l'appellation « Internationaux Jeunes de Mulhouse » et sera ouverte particulièrement à tous les comités départementaux.

Internationaux Jeunes de Liège (07 et 08 avril 2017- Blégny - Belgique)

8 jeunes du Grand Est (2 équipes de 4 joueurs de poussins à benjamins), avec comme résultats principaux :

- Médaille d'or pour Léa Minni (benjamine)
- Médaille de bronze pour Elise Pujol (benjamine)

Championnat de France des Régions (18 au 20 avril 2017 – Villeneuve-sur/Lot – 47)

4 équipes pour cette première compétition par équipe pour le Grand Est, en minime et cadets, avec comme résultat :

- Minimes filles : 6ème
- Minimes garçons : 8ème
- Cadettes : 6ème
- Cadets : 10ème

Internationaux Jeunes du Luxembourg (10 et 11 juin 2017 – Luxembourg)

6 joueurs de minimes à juniors ont représenté le Grand Est, avec comme résultats principaux :

- Médaille d'or pour Charlotte Lutz (minimes)
- Médaille d'argent pour Cécile Ancelot (cadette).
- Médaille de bronze pour Hélène Witz (junior).
- Médaille d'or également au classement général pour la Ligue

À noter que la Ligue n'a pas participé aux "Mini interligues", car ces derniers se déroulaient en même temps que les derniers championnats individuels d'Alsace et de Lorraine.

Résultats Championnats de France

Championnat de France individuel

Dans la catégorie "Benjamin" :

- Médaille d'or en double fille pour Léa Minni et Elise Pujol

Dans la catégorie "Minime" :

- Médaille de bronze en individuel pour Charlotte Lutz

Dans la catégorie "Cadet" :

- Médaille d'argent en double pour Myshaal Sabhi (associé à Dorian Zheng)
- Médaille de bronze en individuel pour Camille Lutz

Dans la catégorie "Junior" :

- Médailles de bronze en individuel et double pour Mélissa Haushalter (associée à Claire Picard)
- Médaille de bronze en double pour Esteban Dorr et Victor Deville

Dans la catégorie "Senior" :

- Médaille d'argent en individuel pour Pauline Chasselin
- Médaille de bronze en double pour Pauline Chasselin et Emilie Jaffeux

Championnat de France par équipes

- 3ème titre consécutif de Champion de France de Pro A Dames pour le club de Metz TT
- 4ème place en Pro A Dames pour le club de l'ASRTT Etival
- 5ème place en Pro B Messieurs pour le club de Metz TT
- 6ème place en Pro B Dames pour le club de SU Schiltigheim

Accès Haut-Niveau

Cette saison, trois sportifs du Grand Est étaient présents dans les structures fédérales.

Tout d'abord Joé Seyfried, pensionnaire du Pôle France INSEP, qui a représenté la France lors des 8èmes Jeux de la Francophonie à Abidjan (Côte d'Ivoire). Il a remporté la médaille d'or en simple et en équipe, ainsi qu'une médaille d'argent en double mixte.

Du côté du Pôle France de Nantes, c'est Myshaal Sabhi qui a effectué une bonne progression pour sa première année chez les cadets. Tandis que Camille Lutz, au Pôle France de Nancy, a effectué sa 2ème année chez les cadettes.

Après plusieurs médailles dans les opens tout au long de la saison, ils ont conclu avec une très belle médaille d'argent au Championnat d'Europe Jeunes, dans la compétition par équipe cadets.

A noter que pour cette saison 2017/18, Charlotte Lutz rejoint sa sœur au Pôle France de Nancy pour sa deuxième année minime.

Concernant le Pôle Espoir du Grand Est, répartis sur 3 sites d'entraînement à Metz, Reims et Strasbourg, pour cette saison 2017/2018, les effectifs seront les suivants : 8 joueurs à Metz, 12 joueurs à Reims et 9 joueurs à Strasbourg.

A noter qu'une harmonisation des tarifs, ainsi que des différentes aides et bourses, a été effectuée pour l'ensemble des sites.

Guillaume SIMONIN
Coordonnateur Technique Régional